Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260528-DELIB2026_044-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
**DE LA COMMUNE DE BOTMEUR**

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
11 mai 2026

## 2026 – 044 : Représentants de la maire au sein de l'association Tiez Skañv Boneur

l'an deux mille vingt six
le dix-huit mai
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
**Présents** : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS.
**Absents excusés:** Catherine LAMIDON a donné pouvoir à Eric PRIGENT

**Secrétaire de séance** : Hélène WAHIS

---

L'association Tiez Skañv Boneur qui regroupe les futurs habitants du projet de hameau léger en cours a été créée et enregistrée en début d'année. Ses statuts prévoient que la commune désigne un(e) ou deux élu(e)s « non intéressé(e)s », habilité(e)s à la représenter avec une voix unique par délibération du conseil municipal.
Monsieur Le maire précise qu'une copie des statuts a été transmise aux élus avant le conseil municipal. Il convient donc d'élire deux élus titulaires et deux élus suppléants pour représenter la commune dans l'association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, désigne pour le représenter au sein de l'association Tiez Skañv Boneur :

| | |
|---|---|
| ÉLUS RÉFÉRENTS TITULAIRES | Alain KEROUANTON<br>Loeiza BEAUVIR |
| ÉLUS RÉFÉRENTS SUPPLÉANTS | Eric PRIGENT<br>Pierre Louis LESEUL |

Le Maire
Eric PRIGENT

La secrétaire de séance
Hélène WAHIS